



**VILLE DE MARCHIENNES**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 26 Juin 2023**

<p><u>Nombre de Conseillers</u> En exercice : 27 Qui ont donné procuration : 6 Présents : 21 Qui ont pris part au vote : 27 QUORUM : 15</p>	<p>L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six juin à dix-neuf heures,  Le Conseil Municipal de la Ville de MARCHIENNES s'est réuni en la Salle des élus sous la présidence de Monsieur Claude MERLY, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.</p>
<p><u>Date de la convocation</u> 19.06.2023 <u>Date d'affichage</u> 19.06.2023</p>	<p><b>PRÉSENTS :</b> Mrs Claude MERLY, Laurent MARTINEZ, Donato MIRAGLIA, Pascal ROUSSEAU, Bertrand RADIGOIS, Philippe DESCHODT, Quentin BERNARD, Éric EGO, Raymond WOLICKI, Jocelyn OGER, Mmes Valérie GOUPY, Carole HURIAU, Catherine KOPEC, Bernadette DEHAENE, Anne-Marie MASTROMONACO, Sylvie ROUSSELLE, Cathy NOTOT-GOS, Frédérique FERREIRA, Audrey VERHAEGHE, Brigitte WAMBRE, Jocelyne MALFIGAN <b>ABSENT :</b> <b>ABSENTS EXCUSÉS :</b> Mmes Sévérine FRACKOWIAK, Mélanie DELANNOIS, Martine DELZENNE, Ms Bernard DELEMER, Serge BEAREZ, Régis NOTOT <b>ONT DONNÉ PROCURATION :</b> Mme Mélanie DELANNOIS à M. Quentin BERNARD, Mme Sévérine FRACKOWIAK à M. Carole HURIAU, Mme Martine DELZENNE à Mme Catherine KOPEC, M. Bernard DELEMER à M. Pascal ROUSSEAU, M. Régis NOTOT à Frédérique FERREIRA, M. Serge BEAREZ à Mme Cathy NOTOT-GOS <b>SECRÉTAIRE DE SÉANCE :</b> Mme Carole HURIAU</p>

**Délibération n° 46/2023/CM/CM**

**Objet : Subvention nos quartiers d'été 2023 – Association Marchiennes Ados**

Il est rappelé à l'assemblée la mise en place chaque année de l'opération « Nos Quartiers d'été » dans le cadre du contrat unique d'agglomération

Considérant que la mise en place de ces actions est de nature à permettre l'enrichissement et l'épanouissement des habitants de la commune issus des quartiers prioritaires

L'assemblée délibérante est sollicitée afin d'autoriser Monsieur le Maire à :

- Attribuer à l'Association « Marchiennes A Dos » une subvention de 3 500,00€ (trois mille cinq euros) pour l'organisation de l'opération « Nos Quartiers d'été 2023 », la Région participant à la même hauteur,
- Dire que ces dépenses seront inscrites au budget primitif 2023 en section de fonctionnement, article 6574, subvention de fonctionnement aux associations.

**Vote du Conseil Municipal :      **Adopté à l'Unanimité****

**Pour : 27 voix - Contre : 0 - Abstention : 0**

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

  
 Pour extrait conforme,  
 Le Maire,  
 Claude MERLY